



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet territorial Basse Saône 2050

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SMBVSVS

Raison sociale

N° SIRET

2 0 0 0 7 5 0 1 8 0 0 0 2 4

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

TOPIN

Prénom(s)

Laurent

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
R 122-2 : Rubriques n°10 ; 11 ; 14 ; 39 ; 41	IOTA : Rubriques n°1.1.1.0 ; 3.1.1.0 ; 3.1.2.0 ; 3.1.4.0 ; 3.1.5.0 ; 3.2.2.0 Cf détails dans Notice Environnementale (Annexe 8)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet comprend trois grands volets distincts:

Un projet restant à mener :

- Reconnexion de la Saône à la mer : remise en fond de vallée de la Saône sur 1450 ml, aménagement d'un ouvrage franchissable (portique sur pieux) sous la RD 75, renaturation de l'ancien camping de Quiberville (démolitions, désimperméabilisation...)

Deux projets déjà autorisés et réalisés :

- Création d'un nouvel équipement touristique à Quiberville de 6 ha et 160 emplacements, avec gestion des eaux pluviales en pied de coteau,

- Amélioration du système d'assainissement : création d'une STEP de 4 300 EH à Longueil, pose de 24 km de canalisations gravitaires et 8 600 m de canalisations de refoulement, etc.

4.2 Objectifs du projet

Le Projet territorial Basse Saône 2050 a émergé afin :

- D'apporter des réponses face au risque de submersion marine et d'inondation,

- De se conformer aux obligations réglementaires inhérentes : Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et sa déclinaison dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), Rétablissement de la Continuité Ecologique (RCE), PGRI, Plan de Prévention des Risques Inondations et Littoral (PPRLI) en cours de finalisation,

- De rétablir un écosystème de type zone humide littorale qui respecte les obligations réglementaires, protège l'environnement et tient compte des dimensions paysagères et du cadre de vie des riverains,

- De valoriser le tissu socio-économique de la basse vallée et prendre en compte de façon prospective des usages.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux relatifs au nouveau camping de Quiberville et à la STEP sont achevés.

Les travaux relatifs à la reconnexion de la Saône à la mer incluent :

- terrassements pour la création d'un nouveau lit, renaturation du lit et reconnexion aux filandres,
- remblais partiels sur le site en dehors des zones inondables et humides,
- création d'un portique sur pieux de 10 m * 5 m sous la RD 75 pour rétablir la continuité écologique,
- renaturation de l'ancien camping : démolitions, désimperméabilisation,
- renaturation d'une peupleraie à Longueil en amont sur la Saône,
- aménagement d'un parking saisonnier et de liaisons piétonnes,
- dévoiements de réseaux EU / AEP / ligne HT

Les travaux sont prévus sur une durée de 8 mois.

Une déviation routière sera mise en place durant toute la durée des travaux.

Les installations de chantier seront placées autant que possible hors zones inondables et humides (ancien camping par exemple).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Concernant la Saône, un suivi des milieux sera mis en place sur une durée minimale de 10 ans (faune flore, zones humides, qualité de l'eau, espèces protégées, etc.).

Un plan de gestion sera mis en œuvre afin de maintenir une mosaïque de milieux estuariens (fauchage, éradication des invasives, etc.). Le portique sera régulièrement entretenu afin d'éviter son encombrement par des galets.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau (cf rubriques IOTA au § 3).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface camping : 6 ha, 160 emplacements ; Surface STEP : < 1 ha, 4 300 EH ; Assainissement : 24 km de canalisations gravitaires et 8 600 m de refoulement ; Saône : remise en fond de vallée sur 1 450 ml ; 91 000 m3 de déblais/remblais	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 « La basse vallée de la Saône » n° 230000220 ZNIEFF de type 2 « La vallée de la Saône » n° 230031022
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche : "Cap d'Ailly" à 1,5 km au Nord-Est
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quiberville-sur-Mer, Sainte-Marguerite-sur-Mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eglise Saint-Pierre à Longueil (MH) Villa gallo-romaine à Sainte-Marguerite-sur-mer (MH)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ensemble du fond de vallée en zone humide d'après diagnostic écologique mené en 2022 dans le cadre du projet
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRLI prescrit par arrêté préfectoral du 23 mai 2001, puis du 12 septembre 2011 pour la submersion marine
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	prescrit
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site BASIAS n°HNO7603230 sur la commune de Longueil Pas de site BASOL
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site NATURA 2000 ZSC FR2300139 « Littoral cauchois », à environ 200 mètres du projet Site NATURA 2000 ZPS FR2310045 « Littoral seinomarin », à environ 500 mètres du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fonctionnement courant Camping et STEP (raccordement aux réseaux)
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reconnexion Saône : impacts possibles de la remontée des eaux marines sur salinité de la nappe, impacts sur le drainage de la nappe en cours d'évaluation
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reconnexion Saône : 91 000 m3 de déblais, remblayés sur site autant que possible
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP : oui : remblaiements de tranchée constitués de matériaux d'apports insensibles à l'eau
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP : remblaiements de tranchée constitués de matériaux d'apports insensibles à l'eau

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reconnexion Saône : dévoiement réseau AEP et EU nécessaire
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	STEP et camping sur parcelles agricoles déjà anthropisées Reconnexion Saône : amélioration des milieux estuariens, rétablissement de la continuité écologique
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Reconnexion Saône : non (impacts positifs uniquement avec rétablissement continuité écologique)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP : 6 000 m2 espaces agricoles Camping : 6 ha espaces agricoles Reconnexion de la Saône : salinisation de milieux naturels et agricoles
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faibles : 2 ICPE non Seveso à Longueil
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible retrait-gonflement des argiles Reconnexion Saône : réduction des inondations de la Saône, augmentation des submersions marines
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	STEP : amélioration qualité eau
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP : en phase travaux uniquement Camping : en phase travaux + modification du trafic suite à déplacement du camping en phase exploitation Reconnexion Saône : en phase travaux uniquement : 8 mois de déviation routière, circulations d'engins
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP et camping : oui ; insonorisation prévue Reconnexion Saône : en phase travaux uniquement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP : oui ; désodorisation prévue
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage Camping, STEP Reconnexion Saône : en phase travaux uniquement
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP : eaux traitées avant rejet dans la Saône Camping : raccordement au réseau existant

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP : eaux traitées avant rejet dans la Saône
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP : refus de prétraitement évacués en ordures ménagères ; ables et graisses évacués en centre spécialisé ; boues issues du traitement valorisées en agriculture avec plan d'épandage Reconnexion Saône : qualité des déblais en cours d'évaluation
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	STEP et camping : parcelles prévues pour l'implantation ne pourront plus être cultivées. Reconnexion Saône : modification des pratiques culturelles suite à salinisation des milieux

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Se conférer à l'annexe 8.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Concernant la reconnexion de la Saône :

Phase chantier :

- Protection du sol et des eaux
- Prise en compte du caractère inondable du secteur
- Évitement et réduction des impacts sur les zones humides
- Mesures spécifiques aux espèces protégées : oiseaux et amphibiens (balisage, période d'intervention, séquençage des travaux, barrières à amphibiens, défavorabilisation, etc.)
- Mesures relatives aux espèces invasives
- Limitation des nuisances pour les riverains et la faune : bruit, poussières, vibrations...
- Déviation routière
- Adaptation du calendrier pour limiter l'impact sur les usages : pas d'intervention en haute-saison

Phase exploitation :

- accompagnement des agriculteurs touchés par la salinisation de leurs parcelles
- intégration paysagère des nouveaux aménagements
- remblais hors zones inondables et hors zones humides
- suivi faune flore, zones humides
- suivi de la qualité des eaux

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné :

- les mesures mises en œuvre concernant la biodiversité et le milieu humain en phase travaux,
- l'impact positif majeur du projet sur les milieux naturels en phase exploitation : retour vers une mosaïque de milieux estuariens, rétablissement de la continuité écologique de la Saône,
- l'intérêt général du projet sur l'attractivité et la résilience du territoire de la basse vallée de la Saône,

une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Notice Environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

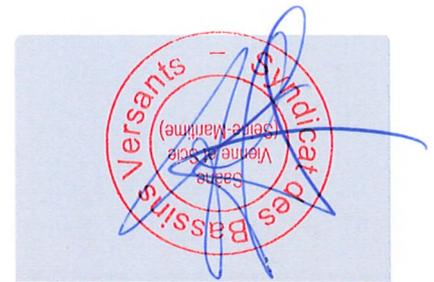
Nom TOBIN

Prénom Laurent

Qualité du signataire Directeur

À St Honoré

Fait le 11/07/2023



Signature du (des) demandeur(s)